


Délibération du conseil municipal du 24 juillet 2025 n°D2025_40

Publiée sur le site internet de la commune le : 29 juillet 2025
MASSAROTTI Yves, maire de la commune de Vougy

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf juillet à dix-neuf heures, se sont réunis dans la salle annexe de la mairie, les membres du conseil municipal de la Commune de Vougy, sous la présidence de Monsieur Yves MASSAROTTI, maire de la commune de Vougy, dûment convoqués.

Date de convocation du conseil municipal : 15 juillet 2025

Présents : 16

Quorum atteint

Absents : 3

Votants : 16

Secrétaire de séance : DUCROUX Elisabeth

Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent
MASSAROTTI Yves	X		MENEGON Daniel	X		DEPOISIER Fabrice	X	
LAURENSEN David	X		SCANU Stéphane	X		LEDRU Sindy	X	
DUCROUX Elisabeth	X		BOUACHRAOUI Saïda	X		SIMONIN Marc		X
VALENTINI Christian	X		GENOVA Antonio	X		VOTTERO Cédric	X	
PASQUALIN Martine	X		PEPIN Nathalie	X		GLIERE Emeline		X
CAPRI Brigitte	X		AZZOPARDI Karen	X		DEPOISIER Mathieu	X	
TINJOUD Denis		X						

OBJET : ASSOCIATION PRESTIGE PONEYS – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Monsieur le Maire :

- rappelle à l'assemblée l'organisation de la vogue les 6 et 7 septembre 2025 par l'association Prestige Poneys.
- informe que des structures gonflables seront installées pour l'occasion.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ACCEPTE l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Prestige Poneys d'un montant de 1 380 € pour l'organisation de la vogue des 6 et 7 septembre 2025.
- AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au versement de ladite subvention à l'association Prestige Poneys.

La secrétaire de séance,

Elisabeth DUCROUX

Le Maire,

Yves MASSAROTTI



Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.